



MAIRIE DE GERBEPAL

Sommaire,

Page 2 : état civil, vie pratique, page 3 vie municipale Page 4 : vie associative.

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Le 28 mars en présence de Monsieur MORE, Percepteur conseil, la municipalité s'est réunie pour procéder au vote du budget 2009. Tout en maintenant les taux d'imposition de l'année dernière nous avons retenu de nouveaux investissements pour notre village qui seront :

. La réfection des voies communales (le bitumage de la V.C 1 du camping des Trexons au ruisseau de la Magronette) ainsi qu'un gravillonnage de la V.C 3 des Fourneaux. Il faut préciser que le taux de 31 % de subvention du Conseil Général a été ramené à 23 % en raison de, la conjoncture actuelle et du potentiel fiscal trop faible de notre commune.

. Nous entreprendrons également les travaux de voirie qui desservira la construction, sur le terrain Houvion, de quatre logements sociaux au lieu de trois précédemment prévus, ceci pour correspondre aux nouvelles normes de l'isolation d'un bâtiment dit passif. La nouvelle disposition des appartements permet de limiter les dépenses de chauffage au strict minimum. La construction est assurée par le Toit Vosgien.

. Notre minibus scolaire a 14 ans et ne correspond plus aux normes techniques exigées. Entre les différentes hypothèses la majorité du conseil municipal a opté pour son remplacement. . Le choix du véhicule n'est pas encore fait. Son financement de l'ordre de 100 000 € sera assuré pour partie par nos fonds propres, par la subvention du Conseil Général à raison de 50 % et pour le reste par un emprunt.

. Quant aux restes à réaliser nous venons d'obtenir une subvention de 28% auprès du Conseil Général pour la réfection du foyer paroissial qui s'inscrit dans l'aide au développement local grâce au soutien administratif de la Communauté de Communes du Val du Neuné. Les travaux devraient démarrer dans quelques semaines et se terminer en novembre.

. Voilà donc la plupart des travaux d'investissement qui seront réalisés cette année. Il restera la deuxième phase de la place du village côté église. Je pense que nous obtiendrons les subventions au cours du deuxième semestre. Il ne sera pas possible de lancer les travaux cette année en raison des délais imposés par les appels d'offres. Ce sera pour l'année prochaine.

Je vous souhaite une bonne lecture et, croyez en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire.
Bernard THOMAS.



A PROPOS D'UN RECOURS ADMINISTRATIF

A la suite des élections municipales, monsieur Jacques CHEPFER avait intenté un recours devant le Tribunal Administratif de NANCY pour demander l'annulation du scrutin.

Par jugement en date du 12 juin 2008, le Tribunal Administratif rejetait la requête.

Le 15 juillet 2008, l'intéressé a fait appel de la décision du Tribunal Administratif devant le Conseil d'Etat section du Contentieux.

Le 27 janvier 2009, le Conseil d'Etat a examiné le dit recours et a rejeté de nouveau la protestation de monsieur CHEPFER dans son jugement du 10 mars 2009.

Vie pratique :

Etat Civil :

Naissances : *Tito, Antonin, FREYSSINET né le 22 février 2009*

Nina, Odile, Michelle, SONET née le 03 avril 2009

Antoine, Thomas Paul BERTRAND né le 06 avril 2009

Agenda : **Samedi 25 avril : Journée des déportés :** 18h30 messe suivi du dépôt de gerbe et du vin d'honneur au foyer rural.

Vendredi 8 mai : messe à 10h suivi du dépôt de gerbe et du vin d'honneur au foyer rural

Dimanche 10 mai : 12h repas des plus de 70 ans au foyer rural (invitation par courrier)

Samedi 06 juin : 18h au foyer rural, fêtes des mères

Dimanche 07 juin : à la mairie ; Election européennes

Dimanche 28 juin : fête du village

Feu de broussailles :

Suite à l'arrêté permanent de la Préfecture des Vosges en date du 19 Juillet 2006, il est rappelé que les feux de débroussaillage doivent se faire à une distance de plus de 200m des bois, forêts et plantations, durant la période du 15 février au 30 avril et du 15 juin au 30 octobre et ce du lever au coucher du soleil.

Bienvenue à un nouvel artisan : Meubles Muller fabrication de mobilier 7 bis route de la crose.

CEI club des 4 VENTS (Centre d'échanges internationaux) : association loi 1901 qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Si l'action de CEI club des 4 vents vous intéresse contactez Christine Leboube à Colroy la Grande au 03 29 51 10 76 ou 06 72 82 45 36

Félicitations :

Vendredi 06 février 2009 le Conseil Général à Epinal a honoré du Mérite Sportif un Forfelet :

Paul LEJEUNE Champion de France Cadet en Saut licencié à l'AS Gérardmer ski nordique

Yves VINCENT participe depuis de nombreuses années au cross des pompiers. Cette année il a terminé 2^{ème} au cross départemental et 102^{ème} au cross national à Avignon.

Accueil des enfants à l'école :

Depuis la rentrée 2008, la loi n° 2008.790 « droit à l'accueil à l'école en cas de grève », impose aux municipalités la mise en place d'un service de garde pour les élèves lorsque les enseignants sont en grève. En cas de nécessité, un accueil aux heures normales de classe sera effectué par le personnel compétent.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LA GAZETTE PAR MAIL COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE A LA MAIRIE
VILLE.GERBEPAL@WANADOO.FR